# 2016-UNAT-695, Faust

#### Décisions du TANU ou du TCNU

UNAT a rejeté préliminairement la requête de l'appelant en autorisation de déposer des actes de procédure supplémentaires après avoir trouvé aucune circonstance exceptionnelle justifiant le dépôt d'une soumission supplémentaire. En ce qui concerne l'erreur de procédure présumée dans la procédure de l'UNDS par le biais d'un jugement sommaire, Unat a jugé que la délivrance de jugement sommaire par UNDT était appropriée car il n'y avait pas de litige concernant les faits importants et que la question de la créance est une question de droit. L'UNAT a également jugé que l'appelant n'avait pas répondu à son fardeau de prouver que UNDT avait commis une erreur de procédure lorsqu'il a décidé de rendre un jugement sommaire. L'UNAT a en outre jugé que l'appelant s'appuyait à tort sur l'interprétation de ce qui est considéré comme un «organisme technique» aux fins du personnel de la règle 11.2 (b). Unat a noté qu'un comité d'enquête ne répondait pas à toutes les exigences d'un organisme technique; Cela ressemble plus à un panel de réfutation, qui, conformément à la jurisprudence du Tribunal d'appel à Gehr, ne se qualifie pas comme un «corps technique». UNAT en conséquence a jugé que l'appelant n'était pas exempté de l'exigence d'évaluation de la direction énoncée dans la règle 11.2 b) du personnel. L'UNAT a également jugé que l'appelant n'était pas exempté de l'exigence d'évaluation de la direction pour l'un des autres motifs qu'elle a fait valoir. En faisant référence aux règles du personnel, UNAT a noté que lorsqu'un individu lésé ou un délinquant présumé n'est pas satisfait de l'issue de la procédure, il ou elle doit procéder conformément aux règles générales, ce qui implique de demander l'évaluation de la gestion. UNAT a rejeté l'appel et a confirmé le jugement de l'UNT.

## Décision Contestée ou Jugement Attaqué

La requérante a contesté la décision du Secrétaire exécutif de la Convention du cadre des Nations Unies sur le changement climatique (CCNUCC) pour ne prendre aucune autre mesure, après enquête, sur sa plainte concernant la conduite interdite en vertu de ST / SGB / 2008/5 et, par conséquent, pour fermer l'affaire. UNDT a trouvé la demande non réceptable et a noté que l'obligation de demander une évaluation de la gestion était une première étape obligatoire du processus d'appel.

### Principe(s) Juridique(s)

Un membre du personnel souhaitant contester officiellement une décision administrative alléguant la non-conformité de son contrat d'emploi ou des conditions de nomination, y compris tous les règlements et règles pertinents conformément au règlement du personnel 11.1 (a), en première étape, soumettrage à la soumission à Le Secrétaire général a par écrit une demande d'évaluation de la gestion de la décision administrative. Nonobstant le rôle important des panels d'enquête, en l'absence d'une détermination du Secrétaire général que les panneaux d'enquête établis en vertu de ST / SGB / 2008/5 sont des organismes techniques, l'exemption de l'exigence de l'évaluation de la gestion en vertu de la règle 11.2 (b) de la gestion du personnel. Ne s'applique pas. Le congé peut être accordé pour déposer des plaidoiries supplémentaires après le dépôt de la réponse s'il existe des circonstances exceptionnelles pour ce faire. De telles circonstances exceptionnelles pourraient inclure lorsqu'une partie cherche à répondre à de nouveaux faits et des preuves qui ne faisaient pas partie du dossier de l'UNT.

Résultat Appel rejeté sur le fond Applicants/Appellants Faust Entité **CCNUCC** 

Numéros d'Affaires

2016-925

Tribunal

**TANU** 

Lieu du Greffe

New york

Date of Judgement

10 avr 2018

Language of Judgment

**Anglais** 

Français

Type de Décision

Jugement

Catégories/Sous-catégories

Compétence / recevabilité (TCNU ou première instance)

Contrôle hérarchique

Matière (ratione materiae)

Droit Applicable

Bulletins du Sécretaire général

• ST/CSG/2008/5

## Statut du personnel

- Disposition 11.1(a)
- Disposition 11.2
- Disposition 11.4

## **Jugements Connexes**

UNDT/2016/018

2015-UNAT-498

2013-UNAT-381

2014-UNAT-402

2014-UNAT-479

2014-UNA1-477

2014-UNAT-412

2011-UNAT-136

2011-UNAT-118 2016-UNAT-696

2015-UNAT-557

2013-01**\**A1-337

2014-UNAT-481

2016-UNAT-694